



Réf : F-RESO IP 23-001
Durée : 4 jours
Effectif : 4 à 8 personnes
Dates : 18 au 21 mars 2024
TARIF : 1490 € HT

FORMATION RESEAU IP MODULE SESSION 2023-2024

Description

Ce module de formation concerne les techniques IP utilisées dans l'industrie de l'audio professionnel.

Objectifs de la formation

Appréhender les infrastructures audio sur IP de type Dante , AES67 , Ravenna
Maîtriser les équipements des marques Luminex , Netgear AV et Cisco
Apprendre à manipuler les fonctionnalités suivantes : PTP , VLAN , Qos , UNICAST , MULTICAST
Maîtriser les outils Audinate (Dante Controler , DVS ...)
Apprendre à optimiser un réseau audio sur IP (latence , routing , flows)

Modalité d'accès

Sessions à dates fixes : 18 au 21 mars 2024
Sessions organisées à la demande en fonction des besoins du commanditaire . Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse formation@lesgensduson.com

Lieu de la formation : Malakoff (92) ou La plaine saint Denis (93).

Horaires : 9h30-12h30 / 13h30-17h30

Le stage est accessible pour les personnes en situation de handicap. Prendre contact par mail formation@lesgensduson.com afin d'adapter la formation en coordination avec les partenaires AGEFIPH

Formateur :

Enzo Quaglia , formateur et technicien spécialisé dans les techniques I audio vidéo sur IP
Autres Intervenants spécialistes de l'informatique audiovisuelle de l'audio et de l'IP.

Méthode pédagogique

La pédagogie favorise essentiellement la pratique au travers de cas concrets rencontrés en exploitation
Les supports pédagogiques s'appuient sur la documentation officielle mis à disposition par

Matériels utilisés :

Equipements : switch Luminex , switch Netgear AV , switch Cisco , Console Yamaha , équipements fonctionnants en Dante.
Logiciels : Araneo , Netgear Engage , Dante Controler , Dante DVS

Pré-requis

Avoir une maîtrise de la chaine audio analogique et numérique
Chaque participant doit apporter son propre ordinateur portable avec Windows (ou mac avec VM Windows)

Evaluation

Différentes mise en situation pratique
Exercices techniques
Contrôle continu

Sanction de fin de formation

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

La formation n'est ni diplômante ni alternante. Les prestations dispensées ne comprennent pas de période de formation en entreprise.